

DISCOURS DE PHILIPPE PINTA

PRESIDENT D'ORAMA

SOMMET DU VEGETAL

REIMS, LE 28 JANVIER 2016

Monsieur le Ministre,

Nous vous accueillons une nouvelle fois, Monsieur le Ministre au *sommet du végétal* d'ORAMA.

Mais cette année je dois vous le dire d'entrée, l'horizon est chargé ! Les récoltes, certes abondantes pour les céréales à paille et les oléagineux, sont en fort déficit pour le maïs et masquent en réalité une situation économique désastreuse et cela pour la troisième année consécutive : des prix mondiaux durablement déprimés et des revenus les plus bas de toutes les productions agricoles. Cela signifie que pour nombre d'exploitations, notamment dans les zones à faible potentiel, les revenus sont négatifs et souvent l'avenir compromis. Est-ce que dans votre entourage et au Gouvernement on a conscience de cela? C'est pourtant l'amère réalité que connaissent les céréaliers.

Quand nous avons l'outrecuidance d'en faire état, cela suscite une moue dubitative, quand ce n'est pas un ricanement.

De cela le Gouvernement n'a cure et pendant ce temps, il continue comme si de rien n'était, à empiler contrainte sur contrainte dans une frénésie de réglementation désordonnée, absurde, sensée répondre à je ne sais quelle demande sociétale.

Les céréaliers sont gens raisonnables, lents à la colère. Mais le Gouvernement semble ne pas entendre les signaux que nous lui adressons depuis de longs mois. Aujourd'hui l'exaspération monte. Elle s'est déjà exprimée massivement le 3 septembre dernier à Paris. Alors je dois vous le dire : la coupe est pleine !

Et pourtant nous ne demandons pas la lune !

Le Premier Ministre, le 3 septembre a fait des annonces fortes. Les céréaliers en attendent une traduction concrète.

S'agissant des mesures conjoncturelles du 3 septembre, il y avait *l'option de l'année N-1 pour les charges sociales de MSA*. Ce dispositif est ouvert à tous les agriculteurs, c'est donc le cas pour les céréaliers. C'est une bonne chose.

Mais il y avait ensuite *l'année blanche pour les remboursements d'emprunts*. Une analyse au cas par cas devait permettre aux céréaliers les plus touchés de déposer un dossier. Alors pourquoi les avoir exclus dans les dernières instructions adressées aux Préfets ? Y-aurait-t'il un ostracisme anti-céréalier ? Ce n'est pas acceptable !

S'agissant des mesures plus structurelles, il y a un sujet central mais il est de taille : *Halte aux normes !* Les agriculteurs n'en peuvent plus ! Quelle que soit la justification des nouvelles normes et contraintes, leur empilement brouillon, enchevêtré et sans cesse modifié en fait un écheveau inapplicable et incompréhensible. Il faut

stopper le train, s'arrêter et véritablement s'attaquer au sujet ce qui n'a pas été fait pour le moment. J'y reviendrai car nous avons en cette matière des propositions concrètes à vous faire.

Cette année encore notre congrès s'articule autour d'un thème central : ***libres d'entreprendre***.

Dans tous les secteurs de notre économie, ce thème de la liberté d'entreprendre est enfin reconnu comme le ressort indispensable du redémarrage économique et du développement du pays. C'est aussi le cas en agriculture. Ça l'est pour les céréales et les oléagineux. De cela le Gouvernement doit prendre conscience et agir en conséquence. Ce thème ce n'est pas un slogan, c'est un projet : celui de chefs d'entreprises agricoles performants, résolus, et qui ont une ambition. C'est aussi une alerte, une adresse au Gouvernement : libérez l'initiative plutôt que la contraindre par une réglementation inefficace, incompréhensible et fondée sur la défiance.

Pour entreprendre nous avons besoin de *visibilité* dans un contexte désormais fait d'aléas climatiques prononcés et de volatilité croissante des prix, des prix des céréales qui au demeurant sont en baisse marquée depuis de nombreux mois.

La nouvelle réforme de la PAC de 2013 s'applique aujourd'hui. Les grandes cultures ne touchent plus désormais qu'une part minoritaire des aides PAC, de 25%. Il faut cesser Monsieur le Ministre de laisser dire que c'est 80% : c'est faux, c'est archi-faux, c'est une désinformation pernicieuse, et elle est ressentie comme une provocation! Par contre ces nouveaux DPB, les *droits à paiements de base* constituent bien une part déterminante du revenu en grandes

cultures. Car cette année, malgré les aides européennes, de revenu, il n'y en a pas ! C'est pourquoi **la redistribution aux 50 premiers hectares qui est aujourd'hui de 5%... Eh bien il ne faut plus y toucher, il faut en rester là !**

Même chose pour le **verdissement** : Nous vous avons suivi dans cette option du *verdissement* car c'était la seule façon de sauver le budget de la PAC. Mais nous entendons en ce moment de bien curieuses choses à propos de ce dispositif à peine installé depuis un an. Certains - toujours les mêmes bons apôtres - voudraient en rajouter quelques louches sous le prétexte fallacieux de « simplification de la PAC » ou de « bilan à mis parcours ». Il n'en est pas question ! Prenez garde que de telles initiatives, si elles devaient se concrétiser, ne fasse monter la température, et sans doute de plus de deux degrés !

Et puis il y a toujours et encore ces **régions intermédiaires à faible potentiel**. Les DPB y sont les plus bas. Alors il m'en coûte, Monsieur le Ministre, d'évoquer une nouvelle fois cette mesure de justice que nous vous avons proposée il y a trois ans déjà, une mesure qui tient compte des pratiques environnementales vertueuses de ces zones : *la MAE zones intermédiaires*. Par deux fois déjà vous l'avez validée formellement devant notre congrès, à Nantes et à Mont de Marsan. Nous étions donc confiants, nous y avons travaillé sans relâche avec vos services et votre cabinet. Mais comment faire comprendre que la contrainte qui porte sur l'utilisation des herbicides rend potentiellement cette mesure inopérante, inapplicable. Il ne s'agit pas Monsieur le Ministre de faire le job sur le papier, il convient maintenant de décider, de publier le cahier des charges définitif, de mobiliser les enveloppes régionales, de désigner les maîtres d'ouvrage 2016, pour que cette mesure attendue ait une application sur le terrain. Nous attendons ces décisions, Monsieur le Ministre, mais prenons garde, car une mesure destinée à 1 million d'hectares

et qui ne toucherait qu'une poignée d'exploitations, cela donnerait le sentiment d'une mesure conçue pour ne pas s'appliquer ! Comme homme politique, vous comprendrez aisément que ça pourrait agacer!

Alors, *libre d'entreprendre* cela nécessite d'innover, d'investir, de pouvoir prendre certains risques calculés. Et pour cela il faut un minimum de visibilité comme je l'ai déjà dit. J'ai parlé des DPB qui doivent rester à leur niveau. Je voudrais vous parler maintenant du lissage des revenus. *L'assurance climatique* est déjà largement répandue dans le secteur des grandes cultures et concerne près de 40% des surfaces cultivées. Cet acquis a bien failli se dissoudre dans le dispositif horizontal que vous vous proposiez de lancer sous le nom de *contrat socle*. Je dois dire que vous nous avez écoutés et que vous nous avez entendus. Malgré quelques imperfections, le nouveau dispositif retenu préserve l'essentiel, et répond à nos propositions. Mais il y a aussi la volatilité des marchés, de plus en plus marquée. Déjà certains s'enthousiasment pour des systèmes *d'assurance-revenu*, rêvent de distraire pour cela une part importante des fonds du premier pilier non sans quelques arrières pensées en termes de redistribution. L'affaire est d'importance et mérite d'être étudiée de près. Sur cette question à échéance 2020 nous sommes prêts à une réflexion mais nous serons aussi très, très vigilants.

Par contre nul n'était besoin d'attendre cette échéance encore lointaine pour aller de l'avant au plan national. Il existe en effet un dispositif qui ne demande qu'à passer au régime supérieur : la Déduction Pour Aléas, la DPA. Il s'agit là d'une auto-assurance extrêmement simple dans son principe et qui permet un lissage des revenus ainsi qu'un lissage fiscal. C'est une solution intelligente, à condition bien sûr qu'il y ait des années avec revenu. Mais aussi à condition de supprimer toutes ces contraintes inutiles de

réintégration des sommes épargnées qui polluent le dispositif actuel et le rendent inopérant. Je dois dire que là aussi vous nous aviez écoutés et entendus. Un amendement gouvernemental a bien été déposé en loi de finances rectificative qui vient d'être adoptée par le Parlement... à l'initiative du Ministre du Budget... On a fait un pas, mais pourquoi avoir chipoté ainsi. La méfiance de certains a encore frappé. Alors que le texte apporte des améliorations indéniables, sa mise en œuvre est toujours trop complexe: la défiance et la suspicion au lieu de la confiance attendue. Monsieur le Ministre, si vous faites confiance aux producteurs, sachez en convaincre vos collègues du Gouvernement, ce n'est pas la peine que l'Administration les tienne par la main. *Liberté d'entreprendre* : ils sont majeurs .

Liberté d'entreprendre encore et toujours, je vais revenir sur les normes. *Halte aux normes!* Si vous décidiez cela, Monsieur le Ministre, malgré toutes les décisions que vous avez prises et que nous n'avons pas forcément toujours partagées, vous resteriez dans l'histoire de l'agriculture comme celui qui aura osé rompre avec des décennies d'errements.

Et j'en viens naturellement à Eco-Phytos. Dire qu'en cette matière il y a une incompréhension, Monsieur le Ministre, c'est peu dire ! Et l'incompréhension existe depuis le départ : c'est d'abord l'affirmation d'un objectif de réduction de 50% à échéance de 2025, c'est-à-dire dans dix ans. C'est de la démagogie pour gogos, de la démagogie pour bobos. Pour une diminution homologue des émissions de gaz à effet de serre à la COP 21, on a pris soin de donner un objectif, le même de - 50%, mais en 60 ans et non en 10. C'est dire !

Cet objectif de -50% est intenable et il ne sera pas tenu. Tout le monde le sait. Le roi est nu, mais qui ose le dire ? Il n'y aura donc aucune solution crédible qui tienne face à un objectif qui relève de

l'incantation. L'édifice est bâti sur du sable. Les producteurs de grandes cultures, les céréaliers sont gens réalistes, ne prenez pas le risque de les braquer contre le Gouvernement, car ils seraient alors en situation de *légitime défense économique*.

Il y a quelques jours, nous avons participé, l'AGPB l'AGPM et la FOP, au recours devant le Conseil d'Etat contre l'ordonnance CEPP, au côté de Coop de France, de FNA et avec la FNSEA. C'est un signal.

Sachez que le reste ne passera pas.

Cela ne veut pas dire que nous sommes sourds à la nécessité d'améliorer les modes de lutte contre les maladies des cultures et les parasites. Des solutions innovantes existent au nombre desquelles il y a en tout premier lieu la sélection génétique. Mais soyons pragmatiques, et ne prenons des décisions que lorsque des solutions sont disponibles. Et puis il faut du temps, un temps raisonnable, même en allant très vite. Et, enfin ; il faut que les principaux intéressés que nous sommes soient directement associés aux discussions.

Ce sont là ces principes de Gouvernance de bon sens qui ont fait l'objet des engagements clairs du Premier Ministre et du Gouvernement le 3 septembre dernier. Alors de grâce, avec votre collègue de l'Environnement mettez les en œuvre. La publication d'Ecophyto II n'en prend pas le chemin. Ce fut un faux pas. Il faut remettre l'ouvrage sur le métier. Et pas de sur-transposition, comme ce doublement de la taxe pour pollutions diffuses et pour financer quoi ? Les actions efficaces des producteurs performants ?

Mais comme nous sommes des professionnels responsables, constructifs, nous avons des propositions à vous faire : une proposition de méthode et une proposition sur le fond.

La méthode : pour mettre en œuvre l'engagement du Premier Ministre d'une véritable concertation avec ceux auxquels s'appliquent les décisions, c'est-à-dire les producteurs qui sont en face de vous, nous vous proposons d'utiliser un lieu, un organisme qui a fait ses preuves, qui couvre toutes les productions tout en intégrant les spécificités de chacune. Je veux parler de FranceAgriMer et de ses Conseils spécialisés. Y siègent les représentants des filières dans leur diversité et les représentants de l'Etat. S'y ajoute la contribution éclairée des agents de l'Etablissement pour en assurer l'animation et le secrétariat.

Le fond maintenant : pour construire, il faut que nous puissions nous accorder sur les instruments de mesure, sur **les indicateurs**. Ils prennent la mesure des évolutions constatées, des efforts accomplis, des progrès enregistrés. Il nous faut des instruments de mesure qui soient porteurs d'une pédagogie de progrès, d'une pédagogie de l'innovation, d'une pédagogie du résultat, au lieu de ceux qui ont été imaginés à ce jour ou qui ont été mis sur la table, qui sont les instruments d'une idéologie, de la répression aveugle et de la baisse de production programmée et dans le même temps de celle des revenus.

Ces instruments de mesure doivent être des *indicateurs* simples. Nos instituts techniques les ont identifiés, ils les maîtrisent, de même que vos services. Ils sont compréhensibles par tous et ils enregistrent d'une année à l'autre l'évolution des pratiques et des résultats.

Acceptez, Monsieur le Ministre, avec votre collègue de l'Environnement, de vous mettre autour d'une table sans arrière-pensée politicienne. Vous verrez que nous trouverons des solutions qui ne seront peut-être pas parfaites du premier coup mais qui nous permettront d'avancer immédiatement, intelligemment, en fondant

notre action sur la science, sur l'innovation et sur la capacité d'initiative des producteurs. Vous aurez les producteurs avec vous si vous acceptez de faire appel à leur intelligence pragmatique. Mais vous les aurez contre vous si vous persistez à les prendre de face comme des irresponsables, des pollueurs et des fraudeurs. De même si vous laissez saper toute démarche constructive, par des manœuvres politiciennes comme dans le cas des néonicotinoïdes, traitées de manière désinvolte et provocatrice à l'occasion de la loi biodiversité. Osez Monsieur le Ministre. Nous connaissons votre capacité de conviction. Exercez là pour convaincre tous les membres concernés du Gouvernement.

Pour conduire cet *autre plan Eco-phyto*, il existe des techniques de substitution totale ou partielle à l'utilisation de produits de protection des plantes, ces *pesticides*, comme les nomment les idéologues qui savent trouver le mot qui tue... qui cherche à tuer les producteurs performants à défaut d'éliminer les ravageurs. Des techniques il en existe : la lutte intégrée, le bio-contrôle, les auxiliaires des cultures, la stimulation de résistances, médiateurs chimiques et bien d'autres...

Mais avant tout, il y a la **sélection variétale** qui peut et doit tout à la fois poursuivre son objectif de progression des rendements, et, simultanément, apporter une résistance aux maladies et aux ravageurs, une adaptation au changement climatique à la protection de l'environnement et une amélioration de la qualité. Tout cela en même temps ? Et bien oui, c'est possible. Mais ça prend du temps.

C'est pourquoi il est absolument indispensable que nous ayons à notre disposition, que les obtenteurs aient à leur disposition les outils de sélection les plus récents, inventés par des français et qui permettent précisément de gagner du temps. Notre pays possède en

la matière des compétences reconnues au plan international. Vous l'aurez compris je veux parler des nouvelles techniques de sélection, de la mutagénèse et de toutes les autres : les NBT, les *New Breeding Techniques*. Il est essentiel, Monsieur le Ministre, que vous obteniez avec vos collègues de l'Union Européenne, que ces techniques soient librement employées en Europe par nos équipes de recherche. Qu'elles soient mobilisées pour résoudre les défis simultanés et nombreux auxquels nous sommes confrontés. Ce n'est pas une option, Monsieur le Ministre, c'est un devoir, c'est une nécessité d'une façon générale. Ça l'est en particulier si vous voulez que nous ayons la moindre chance d'obtenir quelques résultats en matière d'éco-phyto, ce dont nous parlions précédemment.

Alors, que l'Europe et la France, ne refasse pas l'erreur des OGM auxquels nos idéologues cyniques voudraient assimiler ces techniques. Ce sont des techniques de sélection qui s'exercent à *l'intérieur d'une même espèce, qui accélèrent le processus de sélection*. Elles utilisent, simplement les capacités colossales de traitement de données dont nous disposons aujourd'hui pour accélérer et pour cibler un processus que le hasard seul ne permettait de réaliser naguère qu'en plusieurs décennies. Ce ne sont donc pas des OGM ! Même si ces derniers mériteraient aussi toute leur place dans la boîte à outils des producteurs.

Alors, de grâce, Monsieur le Ministre, laissez la filière d'excellence française des semences, développer tout son génie, toutes ses capacités d'innover, pour mettre au point les variétés de demain dont notre société et le monde a besoin, dont nous avons besoin. Cela se fera de toutes manières quelque part. Faites que cela se fasse ici, en France et en Europe. *Libres d'entreprendre*, Monsieur le Ministre.

J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire mais je m'en tiendrai à l'essentiel et non à un catalogue de revendications sectorielles. Dans cette salle certains auraient voulu que je vous parle de beaucoup d'autres sujets d'importance où il vous faut également agir, le blé dur, le riz, les protéagineux... et beaucoup d'autres questions encore.

Je vous parlerai seulement d'irrigation. C'est l'autre facteur de production, essentiel à la régularité des rendements. L'eau existe en abondance dans notre pays et l'idéologie voudrait qu'on la regarde couler en pure perte au lieu de la stocker. La maîtrise de l'eau, connue depuis la plus haute antiquité est toujours la première forme d'assurance-revenu inventée par l'homme et l'on voudrait s'en priver ! Vous aviez, le Gouvernement avait pris des positions courageuses pour relancer dans un cadre certes limité, de nouveaux périmètres d'irrigation. Nous ne saurions accepter que le Gouvernement baisse aujourd'hui les bras devant les adeptes vociférants de la décroissance.

Je ne peux passer sous silence le plan protéine et la nécessité de rendre fongibles les enveloppes d'aides couplées et de dé plafonner les surfaces de soja, bridées de manière absurde à 50% des surfaces, qui atteignent déjà les 100.000Ha.

Il ya enfin les enjeux du climat. On ne peut que se féliciter qu'un accord international ait pu être trouvé à Paris sous l'impulsion de la France. Dans le secteur des grandes cultures, cela a permis de remettre à sa place les résultats considérables acquis du fait des efforts des producteurs, singulièrement en matière de biocarburants, renouvelables par construction. Le débat a aussi permis d'affirmer le rôle central des grandes cultures comme fabuleuse *pompe à carbone*. Il marque enfin notre implication à grande échelle dans l'enjeu des 4°/°°.

Tout ça, c'est bien, mais ce sur quoi les producteurs de céréales et d'oléagineux veulent vous entendre, Monsieur le Ministre, c'est cette question qui vient du fond du pays, que les dernières élections ont exprimé sous une forme qui n'est certainement pas la meilleure lorsqu'elle met en cause l'Europe à laquelle nous croyons. Cette question inquiète qui attend une réponse et qui est aussi une exigence :

Le Gouvernement de la France, que vous représentez, est-il prêt à faire confiance aux producteurs, aux producteurs performants de céréales et d'oléagineux représentés ici à Reims aujourd'hui. Etes vous prêt à faire confiance à leur capacité de produire, à leur capacité d'innover, à leur capacité d'investir, à leur capacité de résoudre le défi alimentaire mondial, celui du climat, celui de l'environnement, celui de l'emploi plutôt qu'en permanence les contraindre, les infantiliser ou les brimer ?

Si votre réponse est oui, alors prenez dès demain matin les dispositions qui s'imposent pour qu'enfin nous, producteurs, nous soyons *libres d'entreprendre pour produire plus et produire mieux*.

Nous serons Monsieur le Ministre très attentifs à votre réponse.